

## TÉMOIGNAGES

MARDI 26 avril 1960,  
9 h. et demie du matin.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous sommes en nombre. J'espère que vous avez tous passé de bonnes vacances de Pâques.

Je suis peiné d'apprendre (je sais que vous partagez tous mes sentiments) que M. Martin est malade. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Je veux rappeler à l'interprète et aux fonctionnaires du Conseil des ports nationaux qu'ils sont encore sous serment.

Les deux témoins qui vont comparaître devant nous ce matin sont M. Walter Smith et M. Shea.

M. Walter Smith prête serment.

M. George A. Shea prête serment.

Le PRÉSIDENT: M. Archer a des documents à déposer qui n'étaient pas prêts pour être insérés dans les comptes rendus antérieurs. Ils ont trait à des questions qu'a posées M. Pratt au sujet des heures supplémentaires des péagers.

Avez-vous quelque chose à dire, monsieur Archer?

M. MAURICE ARCHER (*président, Conseil des ports nationaux*): Je n'ai rien à ajouter. Les documents se rapportent exactement à ce que vous avez dit. Ils sont prêts à être déposés.

Le PRÉSIDENT: Très bien, ils sont déposés, et je vous remercie beaucoup.

Nous comptons faire comparaître M. Harold Lande et M. Frank Hall jeudi de cette semaine; mais à cause du congrès ouvrier qui a lieu à Montréal, M. Hall ne pourrait pas venir. Le comité directeur a proposé de convoquer M. Lande le 3 mai c'est-à-dire mardi de la semaine prochaine.

Comme le Comité directeur est d'avis que M. H. F. Mead est plus au courant de cette affaire que M. Hall, il a été convoqué à la place de M. Hall.

M. Archer, M. Beaudet et M. Finlay, du Conseil des ports nationaux, seront convoqués en même temps, de même que M. Charles-A. Giroux. Messieurs, j'espère que cela vous agrée?

Des VOIX: Entendu!

Le PRÉSIDENT: Je tiens aussi à mentionner qu'une lettre a été reçue de M. Pothier Ferland. Elle porte la date du 23 avril. Si je comprends bien, une copie de la lettre a été envoyée à chaque membre du Comité, au ministre de la Justice et au ministre des Transports.

Le comité directeur a étudié l'affaire, hier, et il a été décidé de demander aux autorités compétentes quelle est leur opinion là-dessus. Leur opinion devrait nous parvenir au cours de la journée.

Un sous-comité spécial a été nommé par le comité directeur en vue de repasser les documents personnels et confidentiels, de même que ceux qui étaient marqués "sans préjudice", qui ont été produits par M. Archer et par M. Beaudet, le 7 avril. Ils ont été examinés par le sous-comité spécial, qui en a fait rapport au comité directeur.